L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 10 NOVEMBRE 1893.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 9 octobre 1893,

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Depôt Pontchartrain, au pied des Champs-Elysées :

Les Mardis, à l'arrivée du train de 1 h. P. M.
Les Jeudis, " " 1 h. P. M.
Les Samedis (Mandeville et Madisonville). " " 3 h. P. M

Pour le retour, partira de Madisonville :

Les Lundis . 5.45 A. M
Les Mercredis, Old Landing . 7.00 A. M
Les Vendredis. . 7.00 A. M

Si l'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS:

Tous les Dimanches, par le train de 8 h. A. M

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent
30avril— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 11 novembre
LA TOURAINE, Frangeul, samedi, 18 novembre
LA CHAMPAGNE, Laurent, samedi, 25 novem.

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine .... $80 et $100 et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe $60

Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix reduits.

EMMANUEL E. PREVOST,
Agent général du Sud,
45 rue Baronne

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

NEW ORLEANS......Mercredi, 15 novembre.
KNICKERBOCKER...Mercredi, 22 novembre.
HUDSON............Mercredi, 29 novembre.

Partiront de leur quai à 8 a. m. au pied la rue Toulouse.

Assurance de Marine sur Cargaison un Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces steamers font connection à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et es principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de steamships pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

CHEMINS DE FER.

ILLINOIS CENTRAL R.R

Service en vigueur depuis le DIMANCHE, 5 novembre 1893.

A partir de et après la sus-dite date les trains à passagers de l'Illinois Central Railroad arriveront et partiront comme suit :

DEPARTS.

No 26. Malle locale et Express...... 7:30 a. m.
No 4, Chicago Limited ....11:30 a. m.
No 2, Malle Rapide............... 6:00 p. m

ARRIVEES.

No 25, Malle locale et Express.........9:30 p. m.
No 3, Nouvelle Orléans Limited...... 7 35 p. m.
No 1. Malle Rapide.....................8:30 a. m.

Nos 25 et 26 feront le trajet entre Jackson Miss. et la Nlle-Orléans seul ment. No 4 aura un char Dortoir direct jusqu'à Sioux City, Iowa, via Chicago et Dubuque. No 2 aura un char Dortoir direct jusqu'à St-Louis et Chicago ; aussi char à fauteuils se renversant jusqu'à Chicago.

J. W. COLEMAN, A. G. P. A.
G. M. DUNN, Sur. Division de la Louisiane.
1er mars—

YAZOO AND Mississippi Valley R. R. CO.

Heures d'arrivées et de départs le 22 juillet 1893.

Les trains de l'Illinois Central partiront de la Station des Passagers, coin avenue Howard et rue Remparts.

	Départs.	Arrivés.
Kansas City et Memphis train rapide	5;00 p. m.	8:45 a. m.
Vicksburg & Natches Ex.	8:10 a. m.	5:35 p. m.
Baton Rouge Accom'n	3:40 p. m.	10:00 a. m.

La seule ligne ayant des trains solides entre la Nouvelle-Orléans, Memphis et Vicksburg, avec des Chars Dortoirs Modernes Pullman Buffet à Memphis et Kansas City.

La route directe et favorite pour Kansas City, Omaha, Denver et tous les endroits de l'ouest.

La ligne la plus courte pour Hot Springs et des parties de l'Arkansas et du Nord de la Louisiane.

Billets d'agréments, passes, taux de partis et excursion fin de semaine.

Les billets pour excursion d'été en vente dans la saison.

Le Bureau des Billets, coin des rues Canal et Commune.

A. H. HANSON. Gen. Pass. Agt.
J. W. COLEMAN, Asst. Gen. Pass. Agt.
30 juil—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les traids arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.. 5:20 p m	San Antonio Express.. 7:05 p m
California Express, daily. 9:10 a m	California Express, daily 10:55pm

Pullman Sleepers entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers de la Nouvelle-Orléans à San Antonio and New Orleans à Galveston sur les trains partant de la Nouvelle-Orléans à 5:20 P. M. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Durango et la ville de Mexico sur le train partant à 9:10 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans des chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt du Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

Chemin de fer Louisville & Nashville.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITÉ CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées.	No.	Departs
3	Ex. Rapid. 7:35 a.m.	6	Mal. Rap. 7:45 a m.
7	Acco. côte. 9:00 a.m.	4	Exp. Rap. 10:55 a.m.
1	Exp. Lim.. 4:45 p.m.	8	Acco. côte. 3:45 p.m.
5	Mal. Rap. 7:15 p.m.	2	Exp. Lim. 7:50 p.m
	Excur. dim.. 9:40 p.m.		Excur. dim... 7:55

Bureau pour la vente des billets, coin St Charles et Commune. Bureau de billets de gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New York se fait sans changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplementaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et des repas sont servis en route.

JOHN KILKENY, Div. Pass. Agen
C. P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.
5 mars—au 31 déc

Q&C

Ligne la plus courte de 94 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Trains Elégants-Vestibules Eclairés au Gaz.

	No 2 Limited	No 4 Fast Mail.
Part de la N.-Orléans	7:50 p m.	12:15 a m.
Arrive à Meridian	2:00 a.m.	6:50 p.m.
Arrive à Birmingham	6:40 a.m.	12:45 a.m.
Arrive à Chattanooga	11:00 a.m.	6:00 a.m.
Arrive à Burgin	7:55 p.m.	4:00 p.m.
Arrive à Lexington	8:05 p.m.	4:15 p.m.
Arrive à Cincinnati	10:40 p.m.	7:20 p.m.

Le Queen and Crescent and East Tennesse sont les seules lignes ayant des chars dortoirs-vestibules de la Nouvelle-Orléans à New York via Lookout Mountain et Shenandoah Valley avec char-buffet sans pareil pour New York et Washington.

Chars-dortoirs-vestibules allant directement à Chicago.

Bureau des Billets du Q. & C., 34 rue St-Charles.

W. C. RINEARSON, Gen'l Pass. Agent, Cincinnati, O. — R. H. GARRATT, Div. Pass. Ticket Agent New Orleans.
2 mars—

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.

ASSURANCES.

Dixième Etat Annuel

—DE LA—

Southern Insurance COMPANY,

OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1892 :

Primes reçues:
Sur risques d'incendie....$569,136 96
Sur risques de rivières 12 448 58
Sur risques de mer... 7,088 33 — $588,673 87

A ajouter:
Primes non acquises de 1891..... 138,565 59

Total des primes............$727,239 46
A déduire:
Primes non acquises de 1892...... 154,936 89
$572,302 57

A déduire:
Primes remboursées et cancellations.. $82,160 81
Réassurances...... 48 572 87 — $130,733 68

Pimes nettes......................... 441,568 89
A ajouter:
Intérêt et profits et pertes....... 21.398 82

Revenu total...............$462,967 71
A déduire: Pertes payées—
Sur risques d'incendies........$292,913 29
Sur risques de rivières 3,184 09
Sur risques maritimes 1,267 83

Total pertes payées $297,365 21
Commissions......... 75,828 05
Taxes et licences..... 12,465 33
Dépenses, bureau local et agences, salaires, loyer, impressions, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances frais judiciair etc.......... 51,963 31

Total des débours..............$437 622 50

Balance.........................$25,345 21
Réservé pour pertes non payées et non ajustées.............. 43,910 48
Moins balance comme ci-dessus.... 25.345 21

Pertes sur les affaires de 1892...... $18,565 27
Chargé au fonds de réserve, laissant une balance de $14,264 90 au crédit du dit fonds.

ACTIF
(A la valeur au marché.)

Comptant en main..................... $66,706 05
$116,740 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans.............. 194.955 80
$85,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crossman).............................. 88.400 00
$25,000 bons des Etats-Unis, 4 pour cent.......................... 28,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent.......................... 28,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales).... 5,125 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange.......................... 125 00
Une action French Opera House Co.. 100 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co 525 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co..................... 50 00
Primes en cours de perception.... 97,180 42
Meubles, accessoires, coffre-fort, Mappes, etc., bureau local et agences........................ 3,089 00
$514,156 27

PASSIF.

Capital-actions.......................$300,000 00
Fonds de réserve.......................... 14,264 90
Réservé pour risques non expirés 154,936 89
Réservé pour pertes non payées et non ajustées.......................... 43,910 48
Dividendes non payés.............. 1,044 00
$514,156 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1893.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

Nlle-Orléans, Lne. 2 janvier 1893
(Signé): FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ,
J. H. MENGE.
Comité de finances.

Vingt-sixième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1892 :

Primes sur incendies..$249,094 85
Primes maritimes.......... 980 94
Primes des rivières...... 1,179 55
$251,255 34
A ajouter: Primes non expirées de 1891.... 44,850 20

Total.................................$296,105 54
A ajouter: intérêt et profits et pertes.....$26,084 18
Moins salaires et dépenses générales....... 12,887 95— 13,196 28

Fonds de surplus, 1891............ 21,490 82

Total..................................$330,792 59
Pertes payées—
Sur risques de feu....$152,018 87
Sur risques maritimes 176 44
Sur risques de rivières 928 83
$153,124 14
Réassurances........ 43,744 81
Primes remises et commissions............ 59,380 68
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters et souscriptions........... 8,718 29—264,967 92

Profits bruts...................$65,824 67
Réservé pour—
Primes non expirées de 1892............. $47,378 85
Pertes d'incendies non payées.......... 11,964 13
Fonds de surplus............ 6,481 69
$65,824 67—$65,824

ACTIF.

Billets pour primes........................ $27 65
Primes en voie de collection........... 49,094 92
Prêts sur nantissement................ 4,475 00
Prêts sur hypothèques................. 2,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes.. 85,942 50
Stocks de banques, d'assurances et autres.. 31,717 50
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co............................ 5,250 00
Propriétés foncières.................... 66,814 84
Meubles de bureau et accessoires... 4,913 14
Argent comptant et en banque...... 15,479 12
$265,824 67

PASSIF.

Capital-actions........................$200,000 00
Fonds de surplus............................ 6,481 69
Réserve pour primes non expirées. 47,378 85
Réserve pour pertes non payées sur incendie.................................. 11,964 13
$265,824 67

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH, Vice-Président.
EMIL WEBER Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1893.

FRANK ZENGEL, Notaire.

DIRECTEURS.

J. J. WECKERLING, J. B. MEYERS,
J. HASSINGER, A. G. RICKS,
LOUIS GRUNEWALD, GEO. LIEDELICH,
FRANK VATTER, JOHN G. MOLL,
J. E. MERILH, D. BERNHARDT,
J. J. LANGLES, M. VONDERBANK,
P. W. DIELMANN, EMIL WEBER,
A. THIESEN

CHARTER

—OF THE—

LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, Limited.

UNITED STATES OF AMERICA, State of Louisiana, City of New Orleans.

BE IT KNOWN, that on this Eight day of December, eighteen hundred and ninety two, before me, JAMES FAHEY, a notary public in and for this city and the parish of Orleans State of Louisiana aforesaid, duly commissioned and sworn and in the presence of the witnesses hereinafter named and undersigned, personally came and appeared, the several persons whose names are hereunto subscribed who severally declared, that availing themselves of the laws of this State in such cases made and provided, [and of Act No 36 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved June 29th, 1888, they do, by these presents, covenant, agree and bind themselves, as well as such other persons who may hereafter become associated with them, to form themselves into and constitute a corporation and body politic in law for the objects and purposes and under the agreements, conditions and stipulations following to-wit:

ARTICLE FIRST.

The name and style of this corporation shall be the "LOUISIANA TROY LAUNDRY COMPANY, LIMITED," under which name it shall enjoy corporate existence and succession for ninety-nine years from the date hereof; to contract, sue and be sued; to purchase, sell, lease, hypothecate, mortgage and pledge property, real and personal, to borrow money, issue obligations and give security therefor; to elect officers and make by-laws and generally in the prosecution of its business, to do any act or make any contract competent to be made or done by corporations under the laws of this State.

ARTICLE SECOND.

The domicile of this corporation shall be in the city of New Orleans, State of Louisiana; all citations and other legal process shall be served on the President, and in case of his absence from the city or inability to act, on the Vice-President.

ARTICLE THIRD.

This corporation is established for the purpose of carrying on and conducting a general steam laundry business and to do and perform in connection therewith all and whatsoever that shall or may be requisite in the premises.

ARTICLE FOURTH.

The capital stock of this corporation is hereby fixed at Fifteen thousand Dollars, divided into One hundred and fifty shares of One hundred Dollars each, all of which have been fully paid, and the same shall only be transferrable on the books of said Company upon the surrender of the outstanding certificates.

ARTICLE FIFTH.

The officers of this corporation shall consist of a President, a Vice-President and a Secretary-Treasurer who shall be elected by the stockholders on the second Monday of January of each year. The first annual election under this charter however shall take place on the second Monday of January 1894, up to which date the officers and Board of Directors herein named shall fulfill the duties of their respective offices. The said officers shall own not less than five shares of the capital stock each and shall constitute and be the Board of Directors of said corporation. The corporate powers of said corporation shall be vested in and exercised by the Board of Directors composed of the aforesaid officers. A majority of said members of said Board of Directors shall constitute a quorum for the transaction of business. All elections for the above mentioned officers who, by virtue of their election as such officers, are the directors of this corporation shall be by ballot and shall be held at the office of the company under the supervision of three commissioners to be appointed by the officers acting as the Board of Directors. Ten days prior notice shall be given of such election by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and the officers then elected shall serve and continue in office until their successors shall have been elected and inducted into office. At all meetings of stockholders each stockholder shall be entitled to cast in person or by proxy, one vote for each share of stock held by him and standing in his name on the books of said Company. At all elections a majority of votes cast shall elect or decide all questions before meetings. If at any time there should be a failure to elect officers as above provided, such failure shall not dissolve said corporation, but the then existing officers shall continue in office, and as soon thereafter as possible an election shall be held, whereof ten days prior notice shall be given by publication in one of the daily newspapers in New Orleans, as aforesaid. Any vacancy occurring by death, resignation or other cause in the Board of Directors during their term of office, shall be filled by the remaining Directors.

ARTICLE SIXTH.

The first Board of Directors and Officers of this corporation shall be: Joseph Hernandez, President; Walter Hernandez, Vice-President, and Charles Hernandez, Secretary-Treasurer. All contracts, obligations and checks of this corporation must be signed by the President and the Secretary-Treasurer.

ARTICLE SEVENTH.

This act of incorporation may be changed, modified or altered or said corporation may be dissolved at a special meeting of the stockholders convened for that purpose, after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans with the assent of three-fourths of the stock represented at such meeting. Any change or alteration as to the capital stock of said company shall require the assent of the majority in amount of the entire stock of the corporation then subscribed and paid for and in addition to the required thirty days notice in writing of any meeting called for that purpose and another notice shall be mailed to each stockholder as prescribed by law.

ARTICLE EIGHTH.

No stockholder shall ever be held liable or responsible for the contracts or faults of said corporation in any further sum than the unpaid balance if any, due by him on shares of stock owned by him, nor shall any mere informality in organization have the effect of rendering this charter null or of exposing a stockholder to any further liability than the unpaid balance due on his said stock.

ARTICLE NINTH.

Whenever this corporation shall be dissolved either by limitation or from any other cause, its affairs shall be liquidated under the supervision of three commissioners to be appointed from among the stockholders convened for that purpose after thirty days prior notice by publication in one of the daily newspapers of New Orleans, and with the assent of a majority of the capital stock, said commissioners to remain in office until the affairs of the corporation shall have been fully liquidated, and in case of the death of one or more of said commissioners, the survivor or survivors to select from among the stockholders a substitute or substitutes for such deceased commissioners.

Thus done and passed, in my office, the day, month and year aforewritten, in presence of Henry Peter Labatut and James Joseph Boyce, competent witnesses, who sign these presents with said incorporators and me, notary, after reading hereof.

Original signed:
JOS. HERNANDEZ
and others.
H. P. LABATUT,
JAS. J. BOYCE,
JAS. FAHEY, Not. Pub.

I, the undersigned Recorder of Mortgages in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, do hereby certify that the foregoing act of incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company, Limited, was this day duly recorded in my office in book 488. folio 90.

New Orleans, La., december 16th, 1892.
Signed: JOS. BATT.
[Seal] R. M.

I certify the foregoing to be a true and correct copy of the original act of Incorporation of the "Louisiana Troy Laundry Company Limited," on file and of record in my office, as of the Recorder of Mortgages thereto annexed and made part thereof.

As witness my hand and seal at New Orleans La., this 22nd December A. D. 1892.

JAS. FAHEY,
Not. Pub.
No 162 Common street.
25 déc—5f en 30i

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne. 8 nov—

Bulletin Financier.

Jeudi, 9 novembre 1893.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.........$10,989,444 00 $794,141 00
Même temps la semaine dernière.. 7,315,051 00 818,357 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est bonne et le montant limité, et les taux sont fermes mais nominaux. Les cotes sur la rue sont beaucoup plus élevées.

Papier exceptionnel.................. 8@—
do A1.......................... 8@—
Prêts sur garanties collatérales....... 8@—
Time do do .... 8@—
Papier hypothécaire.................. 8@—

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—
Souverains Victoria.............. $4 80@4 90
20-francs........................ $3 80@3 90
Doublons espagnols............. $15 40@15 60
25-pesetas espagnols............. $4 70
Or léger américain................ 97@97½c
Argent mutilé américain, par oz, 64@67
Dollars mexicains.................. nominaux
Sols péruviens..................... 51½@52
Pesos chiliens...................... 50½@52
Argent anglais, par £.......... $4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre............................ $4 80@4 90
Billets de la Banque de France.. 18½@19½

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1½.
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 3.
Consols pour l'argent 98⅛
Pour acompte 98 3/16
PARIS—
Rentes 99.15
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE FIN)—
Londres 32⅝
New York—70¾ à 71¼
Nouvelle-Orléans—La Monnaie n'achète pas.

CHANGE.

REISCHMARKS—94
Le STERLING est stable.
Commercial (60 jours)........... 479¼@480¼
Traites de banques (60 jours).... 482
Les FRANCS sont stables.
Francs de commerce (60 jours)....5.25
Traites de banques (60 jours)....5.20

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1 25 à 1 50 d'escompte.
Traites de banques pour collection au pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
15 actions N O Brewing Ass'n 71
$4,000 Fifth District Levee Bds......... 88
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
25 actions St-Charles St. RR. Co. (cash) 77
$1,000 Fifth District Levee Bds......... 88
Appel de 2 P. M
10 actions Mechanics & Traders Ins Co. 100

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	107	118
Bank of Commerce	10	15¾	16¼
Canal & Banking Co	100	163	175
Citizens'	100	101	103
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	21¼	23½
Germania National	100	201	215
Germania Savings	100	250	300
Hibernia National	100	201	....
Louisiana National	100	162	175
Metropolitan	100	167	....
Mutual National	100	....	105
N. O. National	100	710	765
People's	50	....	....
State National	100	131	140
Traders'	100	....	....
Union National	100	122	....
Whitney National	100	340	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	61¼	75
Firemen's	50	9¾	15
Germania Ins. Co	100	....	....
Hibernia Ins	100	80	90
Home Ins	100	68¾	73½
Lafayette	50	75½	....
Merchants' Ins. Co	100	77	85
Mechanics' and Traders	100	89	104
New Orleans Ins. Ass	30	18	....
Sun Mutual Ins	100	114¾	....
Southern Ins. Co	100	81¾	86
Teutonia	100	120	128
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	135¼	139
Crescent City	100	99¾	100½
Canal and Claiborne	40	40	....
New Orleans City	100	128	132
Orleans	50	62	68
St-Charles Street	50	77	79
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
Ex O. C. Slaughterhouse	50	43¾	49
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	80	87
Consumers' Ice Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As	100	....	....
N. O. Gas Light Co	100	115	116
N. O. Waterworks Co	100	108¾	....
N. O. Brewing Ass	100	69	....
Jackson Brewing Co	100	101	....
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	23	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
Standard Fibre Co. of Chicago	10	¾	1¼
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
Edison Elec. Co		....	....
Takemina Ferment Co		....	....
Rosetta Gravel		....	....
Varie. Theatre		....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Stafford Mineral Spring		....	....
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath. Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independ. Cotton Oil Bonds		....	....
Amer. Cott. Oil Deb		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Bros. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		96¾	96⅞
Constitutional Bds		....	....
Levee 6s.			
Atchafalaya Levee Bds		92	94¼
Bossier Lev. Bds		90¾	95
Caddo Levee Bonds		93¾	95
5th District Levee Bds		87¾	90
Lafourche Lev. Bds		95¼	....
Lake Borgne Lev. Bds		....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		8[illegible]	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		90	95
Pontchartrain L. B. 20 yrs		94	96
Red River Atch. & B. B. Bds		94	100
Tensas Basin Bonds		....	....
Bons de ville.			
Premiums		166½	167½
Premium drawn number		204	....
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		101¾	102
Extended Consol		103¼	....
Extended Greenback		103¼	104¼
Extended 6's		103½	....
City 7's, old		101¼	102¼
City 7 s, new		103	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort		....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		....	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		121½	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		....	116
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st Ex.		100	....
Crescent City RR. new		100	....
N. O. City Railroad Co. mort		117½	....
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		....	....
Carrollton 18 yrs		....	....
Carrollton 14 yrs		....	114
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		....	101
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		18	....
Unpaid State coup. prior to No 12		30	....
State school warrants		....	....
Preferred Mexican		....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 1,400 balles et 2,200 à arriver.

Le marché est calme.

Les cotons tachés sont de ⅛ à ½c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	6 1/16	nom
Ordinary	6 9/16	"
Good Ordinary	7 1/16	"
Low Middling	7 7/16	
Middling	7 11/16	
Good Middling	7 15/16	
Middling Fair	8 7/16	
Fair	9 7/16	nom

N. O. FUTURES

A peine stables.

Janvier........ 7.84@7.85
Février........ 7,93@7.94
Mars........ 8,02@8,03
Avril........ 8.10@8,11
Mai........ 8 17@8.19
Juin........ 8,24@8,26
Juillet........ —@—
Août........ —@—
Septembre........ —@—
Octobre........ —@—
Novembre........ 7.63@ Bid
Décembre........ 7,72@7,73

Les ventes comprennent 41.800 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—
Galveston........ 7 13/16
Mobile........ 7 9/16
Savannah........ 7⅝
Charleston........ 7⅞
Wilmington........ 7¾
Norfolk........ 7⅞
Baltimore........ 8⅛
Boston........ 8⅜
Philadelphie........ 8⅝
Memphis........ 7⅞
Augusta........ 7 11/16@—

MARCHE DE NEW-YORK. SUR PLACE.

Inactif.
Cotes: Middling Gulf 8⅛

N. Y. FUTURES.

Janvier........ 8,18@8.19
Février........ 8,26@8,27
Mars........ 8,33@8,34
Avril........ 8,40@8,41
Mai........ 8,48@—
Juin........ 8,54@8,56
Juillet........ —@—
Août........ —@—
Septembre........ —@—
Octobre........ —@—
Novembre........ 8,05@8.06
Décembre........ 8,15@8,16

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre........ 599,173 balles
Même temps l'année dernière.. 416,848 balles
A tous les ports des Etats-Unis 2 038,402 balles
Même temps l'année dernière.. 1,880,677 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre........ 355,869 balles
Même temps l'année dernière.... 328,882 balles
De tous les ports des Etats-Unis 1 188 175 balles
Même temps l'année dernière.. 1,003,262 balles

STOCKS—
A la Nouvelle-Orléans........ 226,591 balles
Même temps l'année dernière.. 202,150 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis........ 929,801 balles
Même temps l'année dernière .. 1,023,007 balles

MARCHE DE LIVERPOOL. SUR PLACE.

Demande assez bonne.
Cotes—4 9/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHE DU HAVRE. SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—57 fr. pour l'Ordinaire (sur place) 56 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 51¼fr. pour le Bas (sur place)

FUTURS.

Fermes.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.
Choice........ —@—
Strictly prime........ —@—
Prime........ —@—
Fully Fair........ 2¾@3 11/16
Good fair........ 2½@2 11/16
Fair........ 2¼@2 11/16
Good common........ 2½@2¾
Common........ —@—
Inferior........ —@—

CENTRIFUGAL—Ferme.
Plantation granulated........ 4 3/16@—
Off granulated........ 4 @4 1/16
Choice white........ 3 15/16@4
Off whites........ 3 13/16@3⅞
Gray off white........ 3¾@3⅞
Fancy yellow........ 3⅝@—
Choice yellow........ 3¼@3 9/16
Prime yellow........ 3⅜@3 7/16
Off yellow........ 2⅞@3 5/16
Seconds........ 2½@3¼
Refining Grades........ —@—

MELASSE—OPEN KETTLE—Facile
Fancy........ —@36
Choice........ —@—
Strictly prime........ —@33
Good prime........ —@31
Prime........ 29 @30
Good fair........ 25 @28
Fair........ 25 @28
Good common........ —@—
Common........ —@—
Inferior........ —@—

CENTRIFUGAL—Facile.
Fancy........ Nominal
Choice........ 21 @—
Strictly prime........ 19 @20
Good prime........ 14 @18
Prime........ 11 @18
Good fair........ 10 @12
Fair........ 10 @12
Good common........ 7 @9
Common........ 7 @9
Inferior........ [illegible] @—
NOUVEAU SIROP........ 26 @29

SUCRE RAFFINÉ—Stable.
Powdered........ 5⅛
Cut loaf........ 5⅛
Standard granulated........ 4⅝
Confectioners' A........ 4 11/16
Rosetta extra C........ —
Crystal extra C........ —
Royal extra C........ —

Marché plus facile.

Les marchands et les "jobbers" sont à louès ⅛c et 1/16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Inactif et plus facile.
Fancy........ 5¼@5½
Choice........ 4¾@5
Prime........ 4⅜@4⅝
Good........ 3⅞@4⅛
Fair........ 3⅜@3⅛
Ordinary........ 2⅞@3⅛
Common........ 2⅝@2¾
Inferior........ 2 @2¼
No 2........ 1¼@1⅝

Riz brut par baril de 162 livres :

	Honduras.	Carolina.
Fancy	Pas d'offres.	Pas d'offres.
Prime	3 50	3 15
Good	3 00	2 90
Fair	2 60	2 00
Ordinary	2 00	1 60
Common	1 60	1 50@3 10
Inferior	1 00@1 50	1 00@1 50

RIZ BRUT—Inactif et plus facile.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.
Patents, le baril........ $3 50 @3 60
Extra fancy........ $3 20 @3 25
Fancy........ $— @3 00

FARINE DE MAIS—$2 20 à 2 25.

Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de mais sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :

CREAM MEAL—Choice $2 70 à —.
GRITS—$2 85 à 2 90.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 25 à — le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 51 à 52 pour le blanc, 51 à 52 pour le mêlé et 51 à 52 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 38; No 1 — à 39; Texas No 2 38 à 39.

SON—81 à 87½c.

FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants mais 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont stables.
MESS PORK—$19 25 à 19 50.

VIANDES SALÉES SECHES—
Epaules........ 7⅝@7¾
Short rib sides........ 10 @10⅛
Long clear sides........ 10⅛@10⅛
Short clear sides........ 10 @10⅛

BACON—
Epaules........ 8½@—
Short rib sides........ 10⅝@10⅞
Long clear sides........ 10⅞@11
Short clear sides........ 10⅝@10⅞

GRAISSE—
En tierçons, refined........ 7¾@7⅞
Prime steam........ 11 @11⅛

JAMBON—12½ à 13.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros ; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots :

CAFE RIO—
Prime, la livre........ 21⅛
Good........ 21
Fair........ 20½
Ordinary........ 18¾
Common........ 17

CAFE MEXICAIN—
Prime, la livre........ 21¼
Good........ 20¾
Fair........ 20½
Low fair........ 20

BEURRE—
Western Creamery—Extra........ 30 @31
Extra firsts........ 28 @29
Firsts........ 24 @25
Western Dairy—Extra........ 24 @25
Extra firsts........ 22 @23
Firsts........ 18 @20
Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—
New York creams........ 13½
Twins, full cream........ 12¾
Young America's, full cream........ 13½
Singles........ 13
Jobbing un peu plus élevé.

SEL—
De la Louisiane, City Coarse, la livre.75
City Fine........ 95
City Crushed........ 85
Rock Salt........ 3¾
Pocket Salt, selon la grosseur........ 1½ à 5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $15 00 per ton.

Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à 21 25 per short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. per long ton.

Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 32 à 33c.; refined per gallon 37 à 39c.; jobbing 50c.

TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—

Eastern—2¼-pound à 6¾c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c. Western—2¼-pound 6¼c. per yard, 2 pound 5½c., 1¾ pound 5c.

Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre, Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

POMMES—Par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c.; $3 50 à 6 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 6 à 7.
AMANDES—Par livre, 16 à 17c.
BANANES—Par régime, $1 75 à 2 25.
NOIX—Du Brésil, par livre, 9c.
CITRONS—Par livre, 15 à 17c.
CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.
CURRENTS—6 à 7c.
MARRONS—Par livre, 8 à 9c.
COCO—Par 1000, $27 00 à 28 00; packed, 4 à 6c. pièce.
DATES—Par livre, 5 à 6c.
FRAISES—4 à 7c.
PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.
POIRES—$2 50 à 3 00.
PECHES—De la Californie $1 25 à 1 50 par boîte de 1/3 de boisseau.
RAISINS—De la Californie $1 65 à 2 00.
MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.
FIGUES—Par livre, 12 à 13c.
FILBERTS—Par livre 12c.
RAISINS—De la Californie $1 05 à 3 90 le panier. Grapes $3 00 à 3 50.
LIMONS—Par boîte, $3 00 à 4 50.
ORANGES—De la Louisiane, par boîte $1 75 à 2 00; par baril $3 00 à 3 50; de la Floride $2 00 à 2 25 par boîte.
PISTACHES—Par livre, 5 à 6½c.
PACANES—De la Louisiane 7 à 20c.
ANANAS—Par douzaine, —.
PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.
NOIX—Par livre, 13 à 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ¾c. par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 40 à 2 75.

PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à 1 25.

YAMS—$1 25 à 1 50.
OIGNONS—$2 25 à 2 50.
CHOUX—Par crate $2 00 à 2 50.
AIL—Italien 45 à 75c., de la Louisiane 25 à 65c. par macoute
CHOUCROUTE $3 25 à 5 50 le baril.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¼c.; Northern red kidney choice 5½; white kidney 5; pois verts 3¼.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine........ $3 50@ 4 00
Poulets........ 3 00@ 3 50
Canards........ 2 75@ 3 25
Oies........ 4 00@ 5 00
Dindes........ 12 00@14 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine........ $2 25@ 3 25
Poulets........ 1 50@ 2 00
Canards........ 2 50@ 3 00
Oies........ 3 50@ 4 00
Dindes........ 7 00@10 00

ŒUFS—De la Louisiane 20 à 20½; autres qualités 18½ à 12½.

SUIF—4¼c. la livre pour celui de la ville; 4c. celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE—Prime yellow à 20, la livre.

LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 12c.; clear lake —c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1¾c.; kips 14 à 30 livres 3c.; peaux de veau 35c. pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c., No 1 3c.; No 2 2c., dry flint 4; dry salted 3c. la livre.

PELLETERIE—Otter 50c. à $6 50; castor 5 à 75c. pièce; raccoons 5 à 40c.

PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 60c. pièce; chèvre 10 à 20c.

MOUSSE—Mêlée 1 à 1½c. la livre; grise ½c.; noire 2 à 2¼c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à —. Résine selon la qualité $1 02½ à $3 90. Essence de térébenthine à 32c. Jobbing 2c. de plus le gallon.

TONNELLERIE—
Barils de mélasse........ $1 30
Demi-barils de mélasse........ 85c.
Kegs........ 65c.
Boucauts de sucre........ —
Barils de sucre........ 37@39c
Barils de ris........ 37@39c
Cypress bbls staves, par 1000...$14 50@15 00
Bbls poles, par 1000........ 17 00
Hhd poles, par 1000........ —
Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 33 à 35c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 60 à 3 80 la tonne.

ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c.; nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—
Timber No 1, 10c per linear foo........ 10@ 15
Scantling No 1........ 12 00@—
No 2........ 10 00@—
1x12 boards, clear........ 14 00@—
1x12 log through........ 11 00@—
1x12 merchantable........ 9 00@—
1x12........ 8 00@—
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7........ 15 00@—
Ceiling, stock, 1in........ 7 00@—
Yellow pine, dressed—
Flooring, 1¼x3¼, clear........ 25 00@—
1¼x4¼ and 5¼, clear face........ 18 00@—
Weather boards, No 1........ 13 00@14 00
Ceiling, clear face........ 15 00@16 00
Cypress—
Rough boards, choice and prime. 20 00@22 50
Merchantable........ 15 00@16 00
Box........ 10 00@12 00
Mohogany timber, per ton........ 50 00@65 00
S. cedar timber, per ton........ 50 00@75 00

Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.

Oak lumber, per 1000........ 27 50@30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch., sawed and split........ 1 50@ 2 50
Laths, per 1000........ 1 75@ 2 50
Alabama lime........ 90@ 1 00
Cement, domestic........ 1 50@ 1 75
Cement, imported........ 2 40@ 3 00
Slate........ 5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R........ 9 50@10 00
Brick, paving........ 10 00@11 00
Brick, ordinary........ 7 50@ 8 00
Sand........ 20@ 25
Shells, small........ —@ 35
Plaster, calcined........ 1 85@ ....
Fire brick, American, per 1000. 25 00@ ....
Fire brick, English, per 1000.... 27 50@ ....
Shells, large........ 1 25@ 1 50
Fire clay, per barrel........ 1 65@ ....
Lake fire clay........ 50@ ....
Sewer pipe, per foot........ 15@ 20
Chimney flue linings, per foot... 15@ 20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon........ 2...@ 2 55
Brandies, du pays, le gallon.. 1 50@ 2 50
Pêche, vieux, le gallon........ 2 25@ 3 50
Pomme, le gallon........ 2 25@ 3 50
Cognac importé, 1882, le gallon.. ...@ 5 25
1878........ ...@ 6 00
1875........ ...@ 6 25
1870........ ...@ 7 00
1865........ ...@ 7 50
1860........ ...@ 8 50
1848........ ...@ 12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,
1882........ ...@ 6 00
1870........ ...@ 7 50
1864........ ...@ 9 50
1848........ ...@ 10 75
L. P. Clarorie & Co. Cognac
1880........ ...@ 5 50
1873........ ...@ 6 50
1868........ ...@ 7 50
1850........ ...@ 14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon........ ...@ 1 30
Ouest........ 1 16@ 1 18
Bourbon........ 1 40@ 3 50
Seigle........ 1 50@ 3 50
Scotch, importé........ 4 50@ 5 50
Irlande, importé........ 4 50@ 5 50
Duffy's malt whisky, par gallon. ...@ 3 00
Duffy's malt whisky, par caisse. ...@ 8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon........ 1 15@ 1 50
Hollande, par gallon........ 3 25@ 3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon........ 3 60@ 3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse........ 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse........ 9 50@ 10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon........ 3 55@ 3 75
Holland, par caisse........ 8 50@ 9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse........ 2 75@ 3 50
Importé Médoc, la caisse........ ...@ 6 00
St-Julien, la caisse........ ...@ 6 50
Vertheuil Médoc, la caisse........ ...@ 6 50
Margaux, la caisse........ ...@ 7 00
Château Dillon, la caisse........ ...@ 7 50
Château Duplessy, la caisse........ ...@ 10 00
Pontet Canet, la caisse........ ...@ 10 00
Larose, la caisse........ ...@ 14 00
Léoville, la caisse........ ...@ 14 00
Château Haut Brion, la caisse........ ...@ 24 00
Château Lafitte, la caisse........ ...@ 28 00
California Claret, le gallon........ 35@ 75
California Zinfandel, le gallon........ 45@ 1 00
Importé, ordinaire, la barrique.. 57 50@ 60 00
Clarets de famille, la barrique.. 65 00@ 80 00
Richebon, la barrique........ ...@ 95 00
Blanquefort, la barrique........ ...@105 00
St-Clément, 1887, la barrique........ ...@125 00
Chateau Dillon, la barrique........ ...@125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique........ 65 00@ 75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique........ 90 00@110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon........ 48@ 90
Ordinaire, la caisse........ 2 75@ 3 50
Importé Graves, la caisse........ ...@ 6 00
Importé Sauternes, la caisse........ ...@ 8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse ...@ 10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse.. ...@ 10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse.. ...@ 11 50
Imp. Chât. Sudeuvant, la caisse.. ...@ 15 25
Imp. Château Rousseo, la caisse.. ...@ 16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse........ ...@ 18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse.. 20 00@ 30 00
Importé de famille, la barrique.. 65 00@ 80 00
Importé fin, la barrique........ 100 00@200 00
Pints $1 de plus par caisse
Ordinaire, la caisse........ 3 25@ 3 50
Madère, la caisse........ 4 25@ 6 50
Madère, Cette, le gallon........ 1 00@ 1 10
Madère, genuine line, le gallon.. 3 50@ 5 00
Muscat, la caisse........ 12 00@ 25 00
Sherry, Cette, le gallon........ 1 00@ 1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon. 1 50@ 5 00
Sherry, la caisse........ 20 00@ 25 00
Très vieux porto la caisse........ 6 00@ 25 00
Champagne—Roederer carte blanche, quarts, la douzaine........ ...@ 30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay........ ...@ 27 50
Extra Dry........ ...@ 31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arte........ ...@ 29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts.. ...@ 28 00
L. D. Pol & Co.'s, quarts........ ...@ 25 00
Perrier-Jouet—Reserve Royal, quarts........ ...@ 32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts.. ...@ 32 50
Moet & Chandon, white seal, qts. ...@ 29 00
Bouche, extra sec, quarts........ ...@ 30 50
Bouche, Sec, quarts........ ...@ 29 50
Bouche Riche, quarts........ ...@ 30 50
Pomery Sec........ ...@ 33 00
Veuve Clicquot........ ...@ 32 75
Louis Roederer, quarts........ ...@ 31 00
Pints $2 de plus par caisse.
Demarcilly Royal champagne. Ultra Sec, quarts........ 29 50@ ....
Demarcilly Royal champagne. Ultra Sec, pints........ 31 50@ ....
Ale et Porter—
Reed Bros, la douzaine........ ...@ 1 75
Burke, E. J., la douzaine........ ...@ 1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz........ $6 75@ 7 00
Crescent, par douz........ 5 75@ 6 25
Diamond axle grease, en boîte, par gr........ 5 00@ 5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun........ 5 50@18 00
Trace chains, la paire........ 25@ 75
Ox chains, ⅜, ½, 16 et ⅝, par livre 5½@ 7
Hoes A. B. & Co., B. B. No 2-0 $5, par douz........ 2 25@ 6 00
A. B. & Co. A. B. No 2-0@3, par douz........ 2 50@ 6 00
Lyndon B. O. No 4-0@3 par douz. 3 65@ 6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz........ 3 00@ 5 00
West La Dow cultivator, W-ray by discs, chacun........ 65 00
Planet, Jr., cultivator, plain shoe, chacun........ 4 25
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun........ 6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha. 1 25
Brent La Dow cultivator, chacun.. 40 00
Universal cultivator, chacun........ 24 00
Columbia cultivator, chacun........ 30 00
Brown riding cultivator, chacun.. 30 00
Brown walking cultivator, chacun 20 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3. 17 50@25 00
Geddes' hinge harrows, 14@20-tooth........ 7 50@15 00
Pennington side harrows, chacun. 3 50
A. B. & Co. pulverizing harrows, chacun........ 3 75
Expanding harrows, 11-tooth chao. 3 75
Deere's stalk cutter, No 1........ 30 00
Deere's stalk cutter, No 2........ 37 25
La Dow disc harrows........ 28 00
Deere disc harrows, No 1........ 30 00
Deere disc harrows, No 4........ 39 00
Hollow ware, skillets and lids........ 2¼
Anvils........ 10@ 13
Bar iron, basis, per cwt........ 1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg........ 1 80
Wire nails, 50@60 basis, keg........ 1 90
I cut keen plows, pony x pts. list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts. list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts. list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts. list $10 40, less 35 per cent
I cut keen plows, D-O x pts. list $11 40, less 35 per cent
John Deere Plows—
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun........ 2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun........ 3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun........ 4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun........ 5 00
A. B. & Co. cast plows, ¼-8-K pony x pts, chacun........ 1 85
Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Beard series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net........ 10 50@....
Roller, for same, net........ 1 00@....
Georgia stocks, single........ 75
Georgia stocks double........ 1 75
Farmers' pet double stocks........ 1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base. 7½
Rope, manila, ½-inch and over, base. 8½
Rope, cotton, 5-16 and ⅜-inch, base. 11
Spades—Ames', A. B. & Co., cres-cent........ 5 50@10 50
Shovels—Ames', A. B. & Co., cres-cent........ 5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt........ ...@ 3 00
Drop shot, tower, per bag........ 1 50
Buck shot, per bag........ 1 75
Dupont powder, small lots........ 2 50
Cane knives, par douz........ 5 50
Wheel barrows, par douz........ 12 50@21 00
Best coal barrows, chacun........ 5 50@ 6 00

Allen c. s. meal distributor........ 60 00@ ....
Clarke's c. s. meal distributor........ 65 00@ ....
Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 25 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs — Grass, par livre, gross........ 2¼@ 2⅝
Common to fair........ 2 @ 2¼
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre........ 2 @ 2¼
Vaches communes et vieilles, par tête........ $8 00 @10 00
Veaux—1re qualité, par tête.. 7 00 @10 00
2me qualité........ 5 00 @ 7 00
Veaux de choix........ 5 00 @ 7 00
Communs........ 3 00 @ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross........ 6½@ 7
Fair Ouachita........ 4 @ 5
Moutons—Choice, par tête.. 2 00 @ 3 00
Fair, par tête........ 1 00 @ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête........ 20 00 @30 00
2me qualité par tête........ 12 50 @15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs........ $ 80@125
Bons chevaux de trait........ 125@150
Chevaux de selle et de voiture........ 225@400
Mulets pour habitations sucrières.... 160@180
Mulets, qualité moyenne........ 140@160
Mulets pour coton........ 100@125
Mulets communs........ 40@ 75
Bons mulets de ville........ 225@250

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les réglements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIEME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés : c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra, ou de petite vérole, ou qui plus tard peuvent devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Bergne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une complète détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues de tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, pour prendre effet du 1er Mai, 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci-dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en ville de Bâton-Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent quatre-vingt-douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

[SCEAU] FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER,
Assistant Secrétaire d'Etat,

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires les suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en osier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se débarrassent autant que possible des bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers sont surtout requis de ne pas avoir des effets ou articles d'une texture délicate, car ils auraient courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la Quarantaine de pomper l'eau de la cale et nettoyer celle-ci

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale, placer enfin leurs bâtiments dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention. etc

1Lavril—3f

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS — 11 HOURS
CINCINNATI (SLEEPING CARS) BIRMINGHAM

FEUILLETON.

No 71 Commencé le 9 août.

Mortel Amour !

GRAND ROMAN INEDIT

—PAR—

CHARLES MÉROUVEL.

TROISIÈME PARTIE.

L'EXPIATION.

XIII

DÉCADENCE.

(Suite.)

Il erra longtemps seul, à travers les taillis du parc, et enfin il se trouvait à quelques distance du communal lorsque tout à coup son attention fut attirée par une clameur qui s'élevait aux abords du cimetière.

C'étaient des cris indistincts, des huées étranges dans ce village paisible, avec des abois de chiens, une bagarre dont il ne s'expliquait pas la cause ni la nature.

Tiré de ses amères méditations, il hâta le pas et arriva à la petite porte placée auprès de la maison aux lierres.

Alors, voici ce qu'il vit :

Nicole Rabut, la mercière, avec les autres femmes du village, armées de balais, de fourches, de pelles, quelques paysans aussi, Simon Rabut le braconnier en tête, se trouvaient en présence de Jérôme Brinon, son garde, et l'accablaient d'injures.

Brinon, farouche, son chien dans les jambes, un épagneul aux yeux doux, son unique compagnon depuis des années, sa courte carabine au dos, s'était assis sur le mur bas du cimetière et, les bras croisés sur la poitrine, l'œil dur il semblait les braver, tandis que Pivart, ses moutons derrière lui, sa clarinette à la main, en guise de bâton, parlementait avec les commères ameutées par Nicole Rabut.

Les chiens du berger grondaient, montrant les dents en croyant qu'on attaquait leur maître ; les roquets du village criaient ; les femmes gesticulaient ; c'était un tapage infernal au milieu duquel Jérôme Brinon demeurait impassible, silencieux, abîmé dans ses pensées.

—Vous avez tort, la Nicole, disait Pivart.

—Non, non.

—Quand bien même ce qu'on annonce serait vrai, ce pauvre Brinon n'y est pour rien.

Et les injures continuaient, les cris redoublaient, les chiens hurlaient et les mégères menaçaient du poing et du balai le garde qui ne bougeait pas, atterré lui-même de la nouvelle qu'il venait d'apprendre.

M. de Meilhan s'avança sur le communal et, à son aspect, le silence se rétablit pour un instant.

Il alla droit à Nicole Rabut et lui demanda :

—Eh bien ! qu'est-ce qu'il y a donc, la Nicole ?

—Il y a, sauf votre respect, monsieur le marquis, qu'on apprend des malheurs et que ce Brinon en est cause.

—Oui, dit Rabut en lançant au marquis un regard haineux, si votre garde m'avait écouté, ça ne serait pas arrivé. Il aurait mieux fait de garder sa fille que votre gibier, aussi durement, bien sûr.

—Mais enfin ?....

La Nicole avait la langue pendue comme il faut :

Elle s'approcha tout près du marquis :

—Ce qui se passe, je vas vous le dire, moi. Il y a que le fils Bailleul n'était pas mort au Tonkin....

—Ah !

—Blessé seulement.... Il y a qu'il est revenu il y a quelques jours chez ses parents, la nuit....

—Ensuite ?

—Il y a qu'il voulait revoir la Rose... qu'il est allé à Paris et que là, il s'est battu avec son ami... que le pauvre garçon y a été tué.... à preuve qu'on va le rapporter au cimetière d'ici....

—Vous en êtes sûre ?

—Si je le suis....C'est le piéton du télégraphe qui vient de nous le dire en en allant chez vous, tout à l'heure.

Et regardant Jérôme Brinon avec des yeux pleins de fiel, l'écume aux lèvres à force de hurler, elle ajouta :

—Ah ! gredin, tu devrais avoir honte et te cacher, au lieu de tracasser le pauvre monde.

Le marquis tint tête à l'orage.

—Si ce que vous avancez est vrai, Nicole, répliqua-t-il, Brinon serait assez malheureux sans vos injures.

Et s'adressant au garde :

—Venez, ordonna-t-il, et rentrons !

Le garde partit, la sédition s'apaisa.

En somme, dans le village, personne n'avait de haine pour le château, excepté Rabut.

Et à ce moment une diversion s'opéra. Une voiture de louage déboucha de la route d'Auton avec une sonnerie de grelots.

M. de Meilhan se tourna de ce côté.

Dans la voiture, une vieille calèche, il ne pouvait voir ce qu'il y avait. Mais comme elle traversait le communal, une tête se pencha à la portière et il reconnut Suzanne, la femme de chambre de sa fille.

La voiture ne s'arrêta point et continua son chemin vers la grande grille du château, tandis qu'il disparaissait lui-même, avec son garde, par la petite porte de la maison aux lierres.

Nicole Rabut, abandonnée de sa troupe qui regagnait ses foyers, avait aussi reconnu Suzanne et son amie.

Elle se vengea par un mot qu'elle décocha au vieux Pivart qui, toujours conciliant, essayait de parlementer avec elle et de défendre sa petite Rose.

—Taisez vous donc, glapit-elle, vieux bénisseur ! Tenez, voilà l'autre qui débarque.

Elle accola à ce mot : l'autre un qualificatif énergique emprunté au vocabulaire poissard et ajouta, en bavant la haine et la rage :

—Vous voyez, c'est la grande sœur, ça ; eh bien ! mon bonhomme, les deux font la paire et la douzaine n'en vaut pas cher, dame non ! Pas vrai, vous autres.

Mais personne n'applaudit.

Le communal était évacué.

Jérôme Brinon était consterné.

En arrivant à sa maison, il dit au marquis :

—Je pensais bien que Jacques n'était pas mort et qu'il reviendrait. M. le marquis doit se souvenir.... je lui en parlais un jour dans le bois.... C'est le dernier coup.

—Il ne faut pas vous laisser abattre, Brinon, dit M. de Meilhan. Chacun a ses peines en ce monde, mon ami.

—Je sais que M. le marquis a les siennes, mais ma part est trop forte. Je veux m'en aller. Ces Rabut m'insultent et que leur répondre ?.... A la fin je ferais un malheur.

—Prenez patience....

Le garde déposa sa carabine, ôta sa plaque et les posa sur la fenêtre de la chambre de Rose en disant :

—Non, monsieur le marquis, j'aime mieux mourir de faim ailleurs.... bien loin. Je ferais un malheur !......

—Vous ne tenez donc pas à la maison ?......

—Si.

—A votre pays ?

M. le marquis sait bien le contraire et je suis désespéré. Mais il faut que je parte.

Et il répétait avec obstination :

—Je ferais un malheur.

Le marquis insista avec douceur et le décida à patienter quelques jours.

La calèche de louage était arrivée au perron du château.

Andrée et Suzanne en descendirent.

M. de Meilhan accueillit sa fille sans tendresse ; il n'y eut pas entre eux de ces échanges de caresses amicales si naturelles d'un père à une fille qui se retrouvent après une longue séparation.

—C'est vous, dit le marquis, avec une froideur glaciale. Pourquoi ne pas nous avoir prévenus ?

Andrée ne répondit rien.

Son père l'entraîna dans un grand salon où ils semblaient perdus tous deux tandis que Suzanne faisait décharger les bagages et payait le conducteur.

—Vous auriez peut-être mieux fait de rester à Paris, reprit le marquis. Ici vous entendrez à chaque instant chanter les louanges de votre mari et peut-être, si vous sortez, vous serez exposée à le rencontrer, car il s'occupe des élections dont la date s'approche. Elles ont lieu dans une quinzaine.

—Si vous le désirez, je ne sortirai pas, dit Andrée.

Il y avait une certaine aigreur dans le ton du marquis.

Il ajouta :

—La vie que vous mènerez ici ne vous sera guère agréable. Tavernay n'est pas gai depuis quelques mois et le deviendra moins encore par la suite. J'éprouve une grande humiliation de la situation qui m'est faite et je me demande s'il m'est permis de l'accepter désormais. Tant que vous avez vécu avec M. Chambay, je pouvais consentir au sacrifice qu'il fait pour nous. Maintenant tout est changé.

Andrée baissa la tête.

Le marquis continua :

—En attendant que j'aie pris une décision qui m'est très pénible à cause de votre pauvre mère, j'ai réduit le train de la maison autant que possible. Il faudra donc vous contenter d'une existence retirée. C'est du reste la seule qui vous convienne. Toute autre vous placerait vis-à-vis du monde dans la situation la plus fausse.

Andrée n'était pas habituée aux reproches, surtout à ceux de son père.

Elle eut un accès de son ancienne fierté et se redressa.

—Je sais, mon père, dit-elle, que je ne suis pas sans reproche, mais de vous montrer si cruel pour moi, peut-être devriez-vous savoir ce qui s'est passé et jusqu'à quel point je suis coupable.

Bernard Chambay est un homme d'un grand mérite, patient et généreux ; il faut qu'il ait eu de graves griefs pour se séparer de vous, car il vous aimait avec une véritable passion.

—Vous les a-t-il fait connaître ?

—Non et je crois qu'en gardant le silence il a fait preuve de délicatesse. Il m'a seulement parlé de votre caractère qui ne s'accorde pas avec le sien, sans vouloir entrer dans aucun détail.... Je pense le bien connaître.... Il ne s'arrête pas vite à un parti, mais quand il l'a pris, je crois que c'est avec réflexion et pour n'en pas changer.

Andrée devint livide. Elle essuya son front où des gouttelettes de sueur perlaient.

Alors seulement le marquis l'examina avec attention et s'aperçut du changement qui s'était fait en elle. Son éclatante fraîcheur avait disparu. Elle était remplacée par des ardeurs de fièvre qui creusaient ses traits et marbraient son teint de taches rouges. C'était presque imperceptible encore, mais l'ennui, le chagrin, commençaient leur œuvre de destruction.

On voyait sur les joues de la jeune femme des traces de pleurs récemment versés.

La marquise s'était approché sans bruit.

Elle regarda son mari avec des yeux suppliants.

—Ne la tourmente donc pas, dit-elle. Elle est triste.... elle souffre.... Regarde-là !

Et les bras tendus, elle appela sa fille qui se jeta à son cou, et appuyant le front sur son épaule, fondit en larmes.

Larmes amères, larmes de repentir et de regret.

Quelques minutes plus tard, Andrée apprenait en frémissant les malheurs qu'elle laissait derrière elle, le suicide du comte de Rambert, la mort de Jacques Bailleul, et terrifiée par ces catastrophes, pensant à Rose dont elle comprenait la douleur et qu'elle aurait voulu consoler, elle disait à l'oreille de sa mère :

—Il n'y a plus rien pour moi que le couvent.

Et la marquise, les yeux au ciel, lui répondit :

—Attends encore ! Qui sait ?

XIV

FAUX ESPOIR !

Le baron Ferney avait quitté Paris, frappé des paroles menaçantes de son ami.

—Cette enfant mourra jeune ou elle mourra folle !

Cette prophétie du docteur le poursuivait comme un mauvais présage.

Elle l'accompagna jusqu'à Calais, le tourmenta dans la traversée de Calais à Douvres et bourdonna à ses oreilles pendant le trajet de Douvres à Londres.

A Londres, il eut un moment d'espérance. Pendant huit jours, il promena sa compagne de surprise en surprise, en essayant de la distraire de ses préoccupations secrètes par tous les moyens en son pouvoir.

Evidemment Rose gardait au fond du cœur une blessure profonde, mais il put la croire cicatrisée.

Si quelqu'objet semblait la flatter dans les vitrines des splendides magasins d'Oxford ou de Regent street, elle n'avait pas besoin de formuler un désir.

Elle le retrouvait chez elle, en rentrant à son hôtel de Park Lane, en face des verdoyantes perspectives de Hyde park et des jardins de Kensington.

Si elle avait à se louer de son compagnon de voyage, il était fier de son côté de cette fille enchanteresse qui essayait de le payer en reconnaissance de ses complaisances, de sa protection et, disons le mot, de son amour.

Car c'était bien de l'amour que Maxime Ferney ressentait pour elle.

Peu à peu elle s'était emparée de lui au point qu'une séparation lui eût paru intolérable.

Ce blasé était conquis, enchaîné.

Fortune, honneurs, plaisirs mondains, questions d'intérêt et de vanité, il plaçait tout au-dessous de la flamme douce et vivifiante qu'elle avait allumée en lui.

Il la voulait heureuse et il la voulait à lui, à jamais.

Mais avec son intelligence supérieure, son coup d'œil pénétrant, il sentait qu'il lui restait un passage difficile à franchir, un seul.

Cet obstacle surmonté, c'était fini.

Le temps, ses soins et son affection qui le transformait en un homme nouveau plein de cœur et de générosité, viendraient à bout—il le croyait—des chagrins qu'elle lui avouait, car il en était arrivé à ce miracle de gagner sa confiance et de connaître ses plus secrètes pensées.

Pendant leurs promenades en tête-à-tête cet immense Londres et aux environs, à Windsor ou à Richmond ; dans cette fourmilière humaine où elle eût été égarée sans ce guide attentif qui s'attachait à elle, ne quittait pas son bras et la couvait des yeux comme s'il eût craint de la perdre, elle lui racontait son histoire, en trouvant des mots qui allaient droit à son cœur.

Elle lui disait ses espérances naïves de jadis, les joies de son enfance, ses rêves qui n'allaient pas au delà de cette ferme abondante des Essarts, l'amitié des vieux Bailleul, son désespoir quand Jacques l'avait supposée coupable.

Elle ajoutait avec une adorable naïveté :

—Vous savez bien que ce n'était pas vrai, n'est-ce pas, puisque c'était vous qu'il accusait ! Et alors !....

Alors elle était innocente ! Elle s'en vantait avec une simplicité gracieuse, empreinte de malice.

Qui pouvait en être plus sûr que lui !

Il avait fallu son désespoir, l'isolement et le désir qu'elle avait eu de sauver Andrée, Andrée sa sœur qu'elle aimait tant, pour la contraindre à une faute dont elle était toujours honteuse et triste !

Avec quelle douceur elle regardait le baron en lui faisant ces confidences !

Un jour, sur un banc du jardin botanique, elle se hasarda à lui parler du retour de Jacques.

Oui, il l'avait maltraitée ! Il l'avait injuriée dans sa colère, avec la violence irritable de son caractère, mais n'en avait-il pas le droit ?

Qu'était elle aux yeux des gens de son pays, aux yeux de son ancien fiancé ?

Oserait elle seulement reparaître devant ses meilleurs amis, le vieux berger Pivart, si bon pour elle, qui lui avait offert toutes ses économies, son pauvre pécule au moment de sa fuite, devant même la marquise, une mère pour elle !

Et cependant elle était dévorée d'une envie maladive de revoir Tavernay, la petite maison où elle avait été élevée, les forêts de son Morvan, tout ce qu'elle avait quitté enfin.

Elle confessa à son compagnon qu'elle était heureuse du retour de Jacques ; que c'était pour elle un poids de moins sur la conscience que de le savoir vivant.

—Auparavant, dit-elle, je le voyais toujours, là-bas, perdu, sanglant, couché sur la terre rougie, abandonné !

En sortant du jardin botanique, elle s'appuyait au bras du baron et lui expliquait ses désirs au sujet de son promis.

Elle voudrait apprendre un jour qu'il avait fait choix d'une brave et honnête fille et l'avait épousée.

Alors il oublierait plus aisément et au moins ces vieux parents ne la maudiraient plus pour le mal qu'elle leur avait fait !

En prononçant ces paroles, elle soupirait un peu, mais ces soupirs pouvaient passer pour les dernières palpitations d'un amour qu'elle essayait d'étouffer.

Et que de grâce dans ses gestes, dans son attitude, dans ses regards !

Peut être tentait elle de s'abuser elle-même, mais la tristesse qu'elle essayait de cacher était toujours profonde.

Un matin, le baron Ferney l'avait laissée quelques instants à son hôtel pendant une visite qu'il avait à faire ; elle sortit à son tour, seule, et en errant aux environs d'Hyde-Park, près de Grosvenor-square, elle aperçut une boutique de chimiste ou de pharmacien, et s'arrêta.

Un mot qu'elle lut sur une fiole : opium, réveilla en elle un souvenir.

Andrée lui avait dit un jour qu'on s'endormait sans souffrance avec ce poison.

Elle entra en rougissant, désigna le flacon du doigt en prononçant ce mot : opium ! et aussitôt elle fut en possession de ce qu'elle désirait, moyennant trois shellings.

En France, on peut se noyer péniblement dans les eaux fangeuses de la Seine, se jeter du haut d'un toit en se fracassant les os, se faire écraser sous un omnibus ou un train, mais il est interdit d'acheter une mort paisible et de s'endormir en paix et sans douleur.

Les Anglais n'ont pas de ces fausses sécurités et de ces protections illusoires.

A continuer.